

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0038287

143417

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4290

Société : Etion -

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

Nom & Prénom : HAMDAOUI, N.ED

Date de naissance : 01/06/1948

Adresse : Hdy. Moumen N° 127 Mohammedia

Tél. : 07 66 00 17 26 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. SKIKER Hashnae Epouse Dr. EL HAJAJI
OPHTHALMOLOGISTE
RDC, Bd. Abderrahmane Seighini
Immeuble Bouargane - Mohammedia
Tél. : 05 23 32 59 70

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03 JAN 2023

Nom et prénom du malade : HAMDADOU, Mohamed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection de la vue

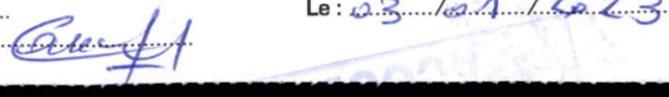
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 03/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9.3 JAN 2023	C3		250.- dh	Dr HASSAN EL OGHZI Bouarcene - Meknès 0523 32 59 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/01/2022	28.80

ANALYSES - RADIographies

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Praticien Le Beau Casablanca 25 27 25 92	03/01/23					4800

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODE.

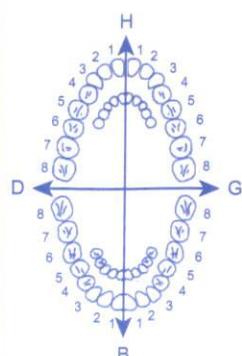
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	R

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Optique le Beau Coin



FACTURE N° : 009705

Casablanca, le : 03/01/2023

Mr : HAMDAoui Mohamed

VL	
OD	+0.25 (-1.00 à 80°)
OG	+0.25 (-1.50 à 85°)
VP	
OD	A 01 01 + 2. 75
OG	A 01 01 + 2. 75
Monture	Optique Le Beau Coin
Verres	Quotidiennes
Total :	4800.00

Arrêtée La présente Facture à la Somme de :

Mr H. Optique Le Beau Coin
بصريات الركن الجميل
شارع موديبوكيتا بلوك "ج" رقم 70
GSM: 0625 27 25 92 - Casa

Bd Moudibikita, Bloc (j) N°70 – Casablanca Tél: 06 25 27 25 92 – INP : 001719172

Patente N° 36612797 – I.F : 50791172 – RC : 335848 – ICE : 001790060000087



ZENITH Pharma



6 118001 270521

PPV : 28,80 DH

Dr HASNAE SKIKER

Maladies et Chirurgie des Yeux (Adulte, Enfant)
Ancien Interne au Centre Hospitalier
Universitaire de Rabat



الدكتورة حسناء سكير

أمراض وجراحة العيون (كبار، أطفال)
طبيبة داخلية سابقة
بالمراكز الإستشفائية الجامعي بالرباط

Diplôme d'Adaptation Lentille de Contact
(Université Versailles Paris)
Diplôme de Chirurgie Refractive et cataracte
(CHU Casablanca)
Diplôme de Pathologie chirurgicale de la Rétine
(Université Lorraine Nancy)
Refractive surgery Masterclass
(CPD London UK)

03 janvier 2023

Mohammedia, le المحمدية، في

Mr. HAMDAOUI Mohamed

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques Antireflets ET ANTILED

VL : OD = + 0.25 (- 1.00 à 80°)

OG = + 0.25 (- 1.50 à 85°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.75

2 880

ARTELAC: COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

Cartique Le Beau Coin
شجرة زان كوكب الراي
شان دار دار
7029272592725
GSW: 0625272592725

Dr. SKIKER Hasnae Epouse Dr. EL HAJAJI

OPHTHALMOLOGISTE

RDC, Bd. Abderrahmane Serghini

Immeuble Bouargane - Mohammedia

Tél. : 05 23 32 59 70

□: 06 76 93 59 07 ☎: 05 23 32 59 70 - □: cabinetophthalmologiedrskiker@gmail.com

الطابق السفلي، عمارة بوركان شارع عبد الرحمن السريجني قرب صيدلية المسبح - المحمدية